

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

MAI 2018 N°448 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**BUDGET 2018 !
DÉSENDETTER POUR
INVESTIR**



N°448 SOMMAIRE

BUDGET 2018 DOSSIER

Le désendettement de Crépy-en-Valois reste une priorité pour vos élus. En parallèle, des projets de taille vont voir le jour. Décryptage.

QUAND LES ÉTUDIANTS S'INTÉRESSENT À LA RSE ACTU VILLE

Le jeudi 12 avril se tenait, au lycée Jean Monnet, une table ronde sur le rôle essentiel de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Chefs d'entreprise, élèves et professeurs étaient présents.

PRENEZ UN BOL D'AIR CULTURE

Le calendrier culturel de la Ville invite les Crépynois à profiter des beaux jours. Zoom sur les événements à ne pas manquer.

LES AMIS DU MUSÉE ASSOCIATION

Saviez-vous que les membres des Amis du Musée travaillent en synergie avec l'équipe du Musée de l'archerie ? L'objectif de l'association est de contribuer au rayonnement du Musée. On vous en dit plus.

ÉDITO

Mai est le mois du renouveau, des fleurs, des manifestations et des sorties. Mais cette année particulièrement, le mois de mai voit la sortie de terre de notre zone commerciale. Un projet d'envergure dont le but est d'accroître l'offre commerciale à Crépy-en-Valois, sans pour autant concurrencer les commerces de notre centre-ville. Nous, élus, avons un objectif : limiter l'évasion commerciale et proposer aux Crépynois une offre diversifiée. Bien sûr nous le savons, cette zone ne règlera que partiellement le phénomène de l'évasion commerciale. Mais nous devons agir. Nous avons agi ! Les premiers commerces ouvriront dès cet été. Avec à la clé, la création de 55 emplois. Et ce n'est pas fini. La création d'une deuxième partie de cette zone commerciale est actuellement à l'étude. Elle devrait accueillir des enseignes spécialisées dans l'ameublement, la décoration et l'équipement de la maison. Nous travaillons étroitement avec la Communauté de Communes du Pays de Valois qui détient désormais la compétence développement économique de notre territoire.

Dans ce CrépyMag&Infos, vous trouverez un dossier complet sur le budget 2018 de la Ville. Cette année encore, nous maintenons notre cap : désendetter la commune pour mieux investir. Et tout cela, sans augmenter les taux des impôts communaux. Hors de question de faire peser le poids de la dette sur nos concitoyens.

Depuis notre arrivée, mon équipe et moi-même avons diminué la dette du budget général de la Ville de 1 463 946 €. Sur l'ensemble des 4 budgets, le montant du désendettement s'élève à plus de 4 500 000 €. Cela est le résultat d'un travail quotidien et assidu que nous menons avec obstination afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Nos efforts paient et nous permettent aujourd'hui d'investir de façon importante. Cette année, 5 122 000 € seront entièrement dédiés à l'investissement. Pour tout savoir sur le budget 2018 de la Ville, je vous propose de nous retrouver le jeudi 3 mai à 20h30 à la salle des fêtes à l'occasion d'une réunion publique « Parlons-en ! ».

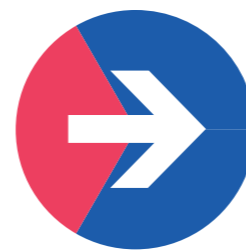
Dans ce numéro, je vous laisse enfin découvrir tout le programme des manifestations qui se dérouleront en mai. Entre l'exposition « Voyages Célestes » à découvrir au Musée de l'archerie, les 10^e Floralys du Valois ou encore le Championnat de tir aux armes préhistoriques, petits et grands Crépynois trouveront leur bonheur.

Selon un dicton franc-comtois : « Du mois de mai la chaleur de tout l'an fait la valeur ». Très bon mois de mai ensoleillé à tous.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier . Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Mélanie Ozeray
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : Sylvain Larose
Impression : Moissons Dépôt légal : Mai 2018. Tirage : 8500 exemplaires.



CHAMPIONNATS DE BIKE AND RUN
Samedi 17 et dimanche 18 mars



CARNAVALOIS
Samedi 24 mars



VERNISSAGE
Samedi 7 avril



CHAMPIONNATS DE BIKE AND RUN

1 Les samedi 17 et dimanche 18 mars, Crépy-en-Valois a accueilli les Championnats de France de Bike and Run. Les températures glaciales n'ont pas démotivé les sportifs ! Pas moins de 244 participants, venus de toute la France, étaient sur la ligne de départ au parc de Géresme. Une belle manifestation organisée par l'association Crépy Triathlon.

CARNAVALOIS

2 C'est au rythme des tambours que petits et grands ont défilé déguisés dans les rues de la Ville, le samedi 24 mars, pour la nouvelle édition du Carnaval, organisé par la mjc centre social. Une balade animée qui a conduit le cortège jusqu'au Musée de l'archerie et du Valois pour y découvrir le spectacle *Alice au pays des merveilles*. Un nouveau succès !

VERNISSAGE

3 Le samedi 7 avril se tenait le vernissage de l'exposition *Voyages Célestes*, consacrée à l'art sacré, au Musée de l'archerie et du Valois. Les visiteurs ont eu la chance d'assister à une représentation alliant musique et danse, « *Voyage d'Orphée et d'Eurydice* » par Sabine Lecat (L'Usine à Danses) et Petros Korelis (École de musique Erik Satie), puis à une visite guidée de l'exposition pour explorer les nombreuses iconographies de l'élévation.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

INSTANTANES



DES ÉTUDIANTS EN QUÊTE DE SENS ! LYCÉE JEAN MONNET : QUAND LA RSE FAIT PARLER D'ELLE

« C'est un moment exceptionnel et original dans un lieu symbolique. Original par le lieu où il se tient et exceptionnel car il est peu courant que les étudiants s'expriment sur le sujet. », c'est sur ces mots que Françoise Ould, proviseur du lycée Jean Monnet a ouvert la table ronde « RSE, tous concernés ! », organisée par les étudiants de 1^{ère} année du BTS Management des Unités Commerciales (MUC), le jeudi 12 avril. Une centaine de personnes étaient présentes et nous aussi.

Les questions fusent « Quels bénéfices avec la RSE ? », « Quel est l'objectif principal pour les entreprises françaises ? » ou « Pourquoi les TPE et PME sont moins tournées vers la RSE ? »... Les étudiants ont « buché » leur sujet et pour cause, ce qui est primordial pour les jeunes, c'est plutôt que leur travail ait un sens (79%), que ça soit une passion (75%) et qu'il soit utile à la société (59%)*.

La « RSE », vaste sujet qu'est la « Responsabilité Sociétale des Entreprises »... Panacée des Entreprises du CAC 40, la démarche RSE s'ancre aujourd'hui de plus en plus dans les PME et TPE. Chacun agit à son échelle ! C'est en ce sens que les étudiants du BTS MUC se sont intéressés à la RSE en découvrant le livre *Réinventer nos PME : le rôle essentiel de la RSE* co-écrit par Gérard Cappelli et Bernard Bismuth. C'est ainsi qu'une idée presque insensée est née : réunir étudiants, chefs d'entreprise, chefs d'établissement et auteurs pour aborder un sujet qui touche les futures générations de salariés et de dirigeants. Avant de laisser la parole aux entreprises, les deux auteurs ont expliqué les vertus de la RSE : « La RSE est un levier pour les entreprises qui leur permet de se réinventer. Et l'entreprise de demain va faire appel aux capacités individuelles d'innovation et de création de chacun. La RSE, c'est une cohésion interne, c'est une vision partagée entre les collaborateurs. Cela donne un sens au travail », explique M. Bismuth. Son acolyte insiste et s'adresse directement aux jeunes : « L'entreprise est en train de changer ! Et vous êtes les futurs managers. Cela fait 60 ans que l'entreprise « déconne ». On est en crise. L'entreprise de demain ne pourra plus être uniquement tournée vers les valeurs actionnariales. L'entreprise doit prendre le virage du partage ». Son message pour les jeunes qui vont entrer dans la vie active : « Engagez-vous, respectez-vous, secouez-vous, innovez, osez et partagez... En bref les principes mêmes de la RSE ».

Parce que la démarche RSE permet de faire du « business » éthique, autour de la table ronde, 5 dirigeants d'entreprise, membre du Centre des Jeunes Dirigeants sont venus expliquer comment ils l'appliquent. TPE ou PME, tous ont un point commun : ils agissent pour le bien-être de leurs salariés et celui de l'environnement sans mettre de côté leur objectif de développement économique. Olivier Barbet Maillot, dirigeant de Abena-Frantex, fabricant et distributeur de dispositifs médicaux, a fait travailler ses collaborateurs sur les valeurs de l'entreprise. Marylène Haigron, à la tête de l'entreprise

de transport Kim Johasen, a choisi de travailler sur l'aspect environnemental en réduisant l'empreinte carbone de sa flotte de camions. Et parce que la RSE n'est pas réservée qu'aux moyennes et grandes entreprises, Nathalie Le Nepvou de Carfort, nouvelle dirigeante de Pro Car Wash de Saint-Maximin, a expliqué comment elle a fait bénéficier à ses 2 salariés d'avantages sociaux et supprimé les produits nettoyants corrosifs. Les exemples sont nombreux, des plus petits gestes quotidiens comme le tri des déchets ou la réutilisation des cartons jusqu'à la mise en place d'actions d'envergure comme la maintenance à distance via le web ou la création d'une commission de travail pour inviter collaborateurs, clients et fournisseurs à la définition de la stratégie de développement de l'entreprise... La RSE c'est une multitude d'actions ! Les chefs d'établissement public locaux d'enseignement sont également engagés dans une démarche RSE, à l'instar de Mme Ould qui multiplie les actions permettant l'épanouissement des élèves et du personnel. Pauline Caron, étudiante de BTS MUC explique de son côté « Ce qui m'intéresse, en tant que future salariée, c'est la relation gagnant-gagnant qu'implique la RSE pour toutes les parties prenantes de l'entreprise. Mettre en place cette démarche c'est prendre en compte les générations futures. De plus, l'organisation de cet événement nous a permis d'être confrontés aux enjeux des entreprises et d'échanger avec des chefs d'entreprise. Une belle expérience. ». Les étudiants de BTS MUC présents à la soirée sont revenus sur les actions menées en lien avec la thématique de la RSE : cours de management des entreprises, séminaire d'intégration, prise en compte du handicap, soutien à différentes associations et partenaires culturels.

62% des jeunes ne veulent travailler que pour des entreprises et organisations qui cherchent à délivrer un impact environnemental et social positif.

*Global Tolerance, 2015

DÉFINITION

La RSE, Responsabilité Sociale des Entreprises, regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique).

LE HANDICAP FAIT SON CINÉMA

Parce que la RSE c'est aussi prendre en compte le handicap au sein des entreprises, les étudiants ont également souhaité mettre à l'honneur leurs camarades qui ont remporté le prix Jeune Pousse du concours TousHanscène. Celui-ci offre la possibilité aux étudiants d'écoles supérieures de dévoiler leur regard sur le handicap à travers des vidéos de deux à trois minutes. Un grand bravo à eux !

BIO RENDEZ-VOUS : PLACE À LA BETTERAVE

Déjà la quatrième édition de ce rendez-vous annuel consacré à l'environnement, au sens large du terme. Le samedi 26 mai prochain, à partir de 13h30, en Mairie, le focus portera sur la betterave. On dit « la », mais le pluriel devrait être obligatoire. Parce qu'elle est blanche et sucrée, qu'elle a façonné nos paysages alentours, qu'elle est rouge et familière dans nos assiettes, la betterave mérite bien qu'on lui consacre une après-midi, rythmée en trois séquences.



D'hier et d'aujourd'hui, la culture de la betterave est une activité qui compte dans notre région. Des débouchés nouveaux dans un contexte qui évolue. Avec Emmanuel Pigeon, directeur des syndicats betteraviers des Hauts de France.

- La médecine aussi. Son pigment recèle des propriétés médicales. La betterave de demain. Avec Claire Rossi, professeur et chercheur à l'UTC.

- Trucs et astuces culinaires pour accommoder différemment la betterave, avec Ruben Sarfati, participant remarqué en 2012 lors de l'émission Top chef.

Et les ateliers-interludes de la Sucrerie de Francières où comment fabriquer ses bonbons.

Pour en savoir plus, environnement@crepyvalois.fr

RENTÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

POUR LE SCOLAIRE : DERNIÈRE SEMAINE DE RATTRAPAGE

Votre enfant entre en petite section de maternelle – enfants nés en 2015 – ou en CP – enfants nés en 2012. Rendez-vous à la Direction de l'Éducation entre le lundi 28 mai et le samedi 2 juin pour procéder à son inscription.

Munissez-vous de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile récent à votre nom et d'un jugement de divorce le cas échéant.

POUR LES AUTRES INSCRIPTIONS

Restauration, études, transport et accueil périscolaire... Si vous souhaitez faire appel à ces services, l'inscription doit être renouvelée chaque année. Les inscriptions auront lieu à la Direction de l'Éducation (annexe de la Mairie) du lundi 28 mai au vendredi 8 juin 2018.

Horaires :

- Les lundis, mercredis, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- Le samedi 2 juin de 9h à 11h30.

Les dossiers uniques d'inscription sont distribués par le biais de l'école, en téléchargement sur le site de la Ville (www.crepyvalois.fr) ou à la Direction de l'Éducation.

COLLECTE MÉCANISÉE DES DÉCHETS

DISTRIBUTION DES NOUVEAUX BACS

Les Crépynois ayant manqué le passage des agents Véolia à leur domicile peuvent se présenter aux permanences qui auront lieu dans les différents quartiers de la Ville.

Rendez-vous sur le site internet de la Ville (www.crepyvalois.fr) pour savoir quelle date vous est réservée.

ACTIONS SOLIDAIRES AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES JOUETS DU CŒUR

Donnez une deuxième vie à vos jouets propres et en bon état pour égayer la vie des enfants à l'hôpital. Ils trouveront place dans les services pédiatriques des hôpitaux de l'Oise. Pour vos dons, rendez-vous à la Direction Sports-Animation-Jeunesse, à La Passerelle au 62 rue de Soissons. Dépôt jusqu'au samedi 4 juin.

PRENDS SOIN DE TON PARC

Mobilisation générale pour le parc de Gèresme. Venez participer, avec l'équipe du CMJ, au nettoyage du parc en famille. L'occasion de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. À la suite d'une heure de nettoyage, les enfants effectueront une balade à poney.

Rendez-vous samedi 2 juin dès 14h. Sans inscription.

Pour toutes questions sur ces deux actions, contactez Audrey Louchet par téléphone au 03 44 59 42 14 ou par mail audrey.louchet@crepyvalois.fr

FLORALYS DU VALOIS

PRENEZ-EN DE LA GRAINE !

Pour leur 10^{ème} édition les Floralys du Valois reprennent leur quartier aux abords de la salle Bernard-Kindraich, les samedi 19 et dimanche 20 mai. Pépiniéristes, botanistes, tanneurs, paysagistes et producteurs locaux de produits de bouche seront présents.

Nous vous attendons nombreux !

NOUVEAU COMMERCE

O'PETIT PRIX

Une boutique de déstockage vient d'ouvrir ses portes dans le quartier Kennedy, O'petit Prix.

Maison, brico, déco, cadeaux mais aussi jouets et prêt-à-porter... Le tout à prix cassés. Ouvert du mardi au dimanche de 9h30 à 13h et de 14h30 à 20h. Adresse : 2 - 4 place Jean-Philippe Rameau.

LA CULTURE HORS-LES-MURS

Avec le printemps, la culture prend l'air ! Plusieurs événements propices à la découverte du patrimoine de la ville se profilent. À vos agendas, vous êtes d'ores-et-déjà attendus !



Championnat européen de tir aux armes préhistoriques

**SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MAI
PARC DE GÉRESME**

La Ville accueille la XXVIII^e manche du Championnat européen de tir aux armes préhistoriques. Un événement insolite organisé par l'association des *Amis du Musée de l'archerie et du Valois*. L'occasion de découvrir les techniques de chasse ancestrale. Tout le monde est admis, des moins initiés aux plus expérimentés. Quel que soit votre âge, le défi à relever est le même pour tous : lancer la flèche ou la sagaie au plus près de la cible. Propulseur ou arc, il y a le choix. Une condition non négligeable doit être respectée : que l'arme employée soit composée des mêmes matériaux que ceux utilisés durant la Préhistoire.

La compétition se déroule au parc de Géresme. Les compétiteurs suivent ainsi un parcours en milieu naturel. Ils tirent sur des cibles de taille variable et à différentes distances, de 8 à 26 mètres. Une véritable épreuve autant sportive que culturelle.

Nouveauté ! Cette année, le public qui assistera à la compétition pourra aussi s'essayer au tir au propulseur et au tir à l'arc.

Les compétitions se dérouleront samedi 5 mai de 14h à 17h et le dimanche 6 mai de 10h à 12h.

Pour l'occasion, le Musée de l'archerie et du Valois, partenaire de l'événement, ouvrira gratuitement ses portes tout le week-end de 14h à 18h. Vous pourrez ainsi en profiter pour découvrir l'histoire de ces armes ainsi que la nouvelle exposition.

Pour plus de renseignements, contactez le Musée de l'archerie au 03 44 59 21 97 ou musee@crepyvalois.fr



Printemps des lavoirs

**SAMEDI 9 JUIN À 14H PROMENADE
AUTOUR DES LAVOIRS DE CRÉPY**

Chaque année le festival du Printemps des lavoirs fait revivre ces lieux anciens de la Vallée de l'Automne. La 9^{ème} édition, qui se déroulera du samedi 27 mai au samedi 16 juin, fera escale à Crépy-en-Valois le samedi 9 juin.

Chargés d'histoire, les lavoirs ont toujours été des lieux de vie et de sociabilité. Pour réveiller et révéler leurs secrets, le festival du Printemps des lavoirs propose des animations. Balade entre les lavoirs, mots et musiques seront au rendez-vous pour redécouvrir ces lieux souvent oubliés, pleins de poésie.

Rendez-vous le samedi 9 juin dès 14h à l'angle de la rue des Fossés et du chemin de la Terrière pour une marche musicale et contée ponctuée de haltes au fil de l'eau.



Barbec'Côntes

**VENDREDI 1^{ER} JUIN À 20H
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VALOIS**

Après la saison des fameuses « Soup'Ô contes » vient le temps des délicieux « Barbec'contes » ! La médiathèque, la mjc centre social et l'office de tourisme du Pays de Valois, s'associent une nouvelle fois, pour vous proposer une soirée pleine d'histoires... Comme un parfum de soirée d'été à partager ! Assis sur des transats, venez siroter contes et chansons à l'abri du parasol.

Réservation auprès de l'office de tourisme du Pays de Valois au 03 44 59 03 97. Entrée gratuite.



Record de fréquentation au musée

**LA SAISON CULTURELLE CRÉPYNOISE DÉMARRE
FORT ET EN PLEIN AIR !**

607 spectateurs ont suivi le Carnaval organisé par la mjc et étaient présents lors de la réouverture du Musée de l'archerie et du Valois. Petits et grands sont venus applaudir la compagnie *ParciParlà* pour le spectacle *Alice au pays des merveilles* donné dans le jardin du château des Valois. Un record qui annonce une belle saison culturelle en perspective.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Voyage dans le temps au Musée de l'archerie et du Valois. Samedi 19 mai de 19h à minuit

2 MILLIONS DE VISITEURS ATTENDUS DANS L'HEXAGONE

Depuis la première édition en 2005, la Nuit européenne des musées est devenue un événement incontournable. En France, ce sont quelque 1 300 musées qui ouvrent leur porte gratuitement le temps d'un soir. Parmi les milliers d'événements proposés, le Musée de l'archerie et du Valois vous invite à un voyage dans le temps samedi 19 mai à partir de 19h jusqu'au début de la nuit.

Découvrez les années 1900, époque où le château des Valois accueillait un théâtre, et où fleurissaient en France de nombreuses scènes de boulevard proposant des spectacles variés et hauts en couleur. Avec « Six personnages en quête d'amour », la compagnie *La Fortune-Théâtre en soi* vous plongera dans cet univers insolite avec trois représentations, à 20h, 21h15 et 22h30. Pensez à réserver !

Événement gratuit, uniquement sur inscription par téléphone au 03 44 59 21 97 ou par mail musee@crepyvalois.fr

La Nuit européenne des musées est aussi l'occasion de découvrir la nouvelle exposition de la saison *Voyages Célestes*. Mêlant art sacré et art contemporain, elle offre la possibilité d'explorer les multiples iconographies de l'élévation.

SHAV

Collecte de documents et de témoignages sur Michel Dupuy

Michel Dupuy est né le 21 décembre 1918 à Grandvilliers dans l'Oise. Décédé le 17 avril 2001, Michel Dupuy, maire de Crépy-en-Valois pendant 42 ans (1953-1995), a laissé dans la mémoire des Crépynois.e.s qui l'ont connu, un souvenir durable.

La Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois souhaite organiser une exposition en 2019. Pour cela, la SHAV fait appel à tous ceux et toutes celles qui disposeraient de documents (circulaires électorales, discours, lettres, dédicaces de livres, papiers administratifs, photos, etc.). Elle reçoit également tous les témoignages de loin ou de près liés à l'ancien maire de Crépy-en-Valois.

Contact : *Éric Dancoisne*, 06 15 10 0 7 22 ou eric.dancoisne@free.fr

EXPOSITION

GEORGES BRASSENS

Dans le cadre des Musivales, Georges Brassens sera à l'honneur dans une exposition visible du lundi 14 au samedi 26 mai au 1^{er} étage de La Passerelle (62 route de Soissons).

Pour les fans de toujours, une conférence sera donnée le samedi 19 mai à 19h.

Entrée gratuite et ouverte à tous.

Et pour (re)découvrir l'œuvre musicale, venez assister au spectacle d'Yves Uzureau, *Mon copain d'abord*. Rendez-vous le samedi 26 mai à Péroy-lès-Gombries, dès 20h30.

Réservations au 03 44 88 05 15 ou musivales@cc-paysdevalois.fr

MÉDIATHÈQUE

« En mai, fait ce qu'il te plaît »... à la Médiathèque avec de nombreuses animations.

TOURNOI DE JEUX VIDÉO

C'est une première ! Les férus de la manette pourront s'affronter lors d'un tournoi de jeux vidéo.

Jeudi 3 mai, de 10h30 à 12h. À partir de 8 ans. Sur inscription.

BÉBÉS LECTEURS

Les petits bouts sont gâtés. Une séance exceptionnelle des Bébés lecteurs aura lieu le samedi 19 mai à 10h30.

Entrée libre et gratuite.

PETIT-DÉJEUNER LECTURE

Venez échanger, autour d'un bon café, sur vos dernières lectures. L'occasion aussi de faire de jolies découvertes littéraires.

Samedi 12 mai à 10h. Entrée libre et gratuite.

LABO-ÉCRITURE

Un samedi par mois, venez tester votre inspiration. Luc Alenvers vous aidera à libérer votre expression à travers le travail d'un groupe d'auteurs.

Prochaine séance samedi 26 mai à 10h. Ouvert au plus de 16 ans. Sur inscription.

Renseignements et inscriptions au 03 44 87 92 53.

Pour connaître toutes les actualités de la Médiathèque, pensez à vous inscrire à la newsletter.

LES BUDGETS 2018 de la Ville

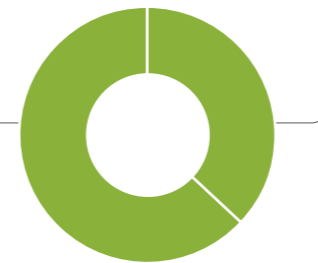


L'ENSEMBLE DES BUDGETS

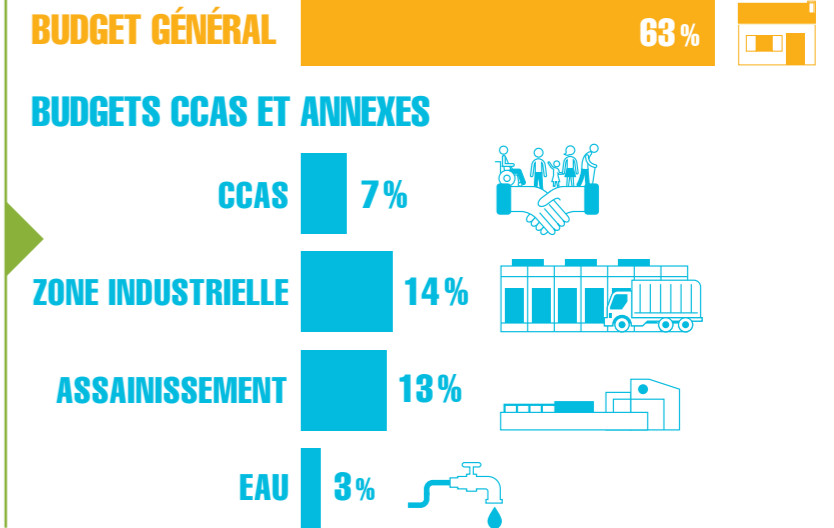
45 241 472 €

Général + CCAS + annexes

63% Fonctionnement **37%** Investissement



En % du budget total



D'où vient l'argent ?

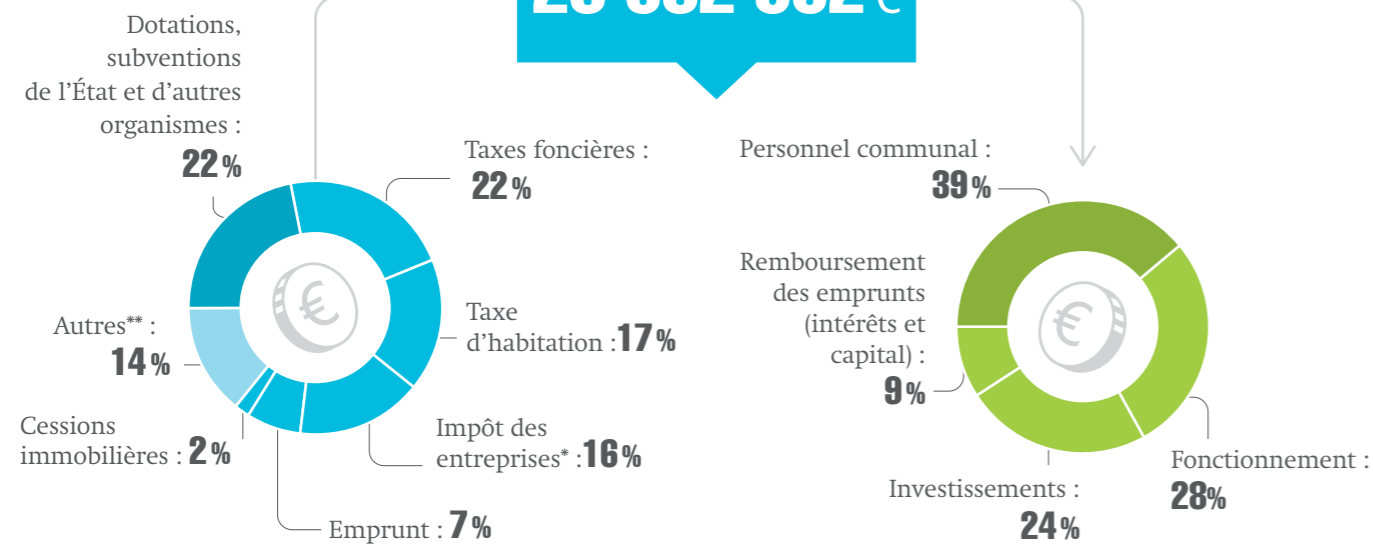
Les **recettes** de la Ville
(hors opérations comptables)

Où va l'argent ?

Les **dépenses** de la Ville
(hors opérations comptables)

BUDGET GÉNÉRAL

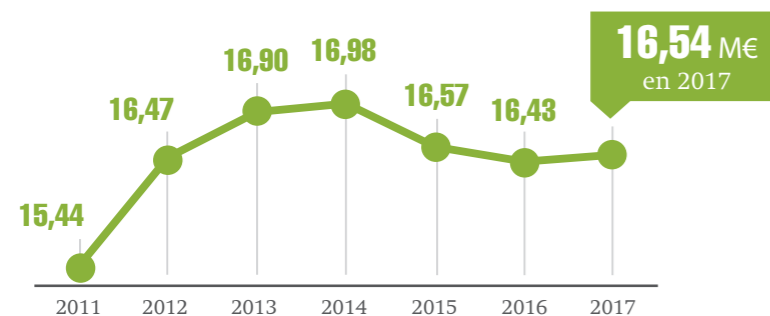
28 682 562 €



* attribution de compensation versée par la CCPV et versement transport
** facturation des services, loyers perçus par la commune, diverses taxes non fiscales

Des frais de fonctionnement maîtrisés

Évolution des dépenses de fonctionnement***



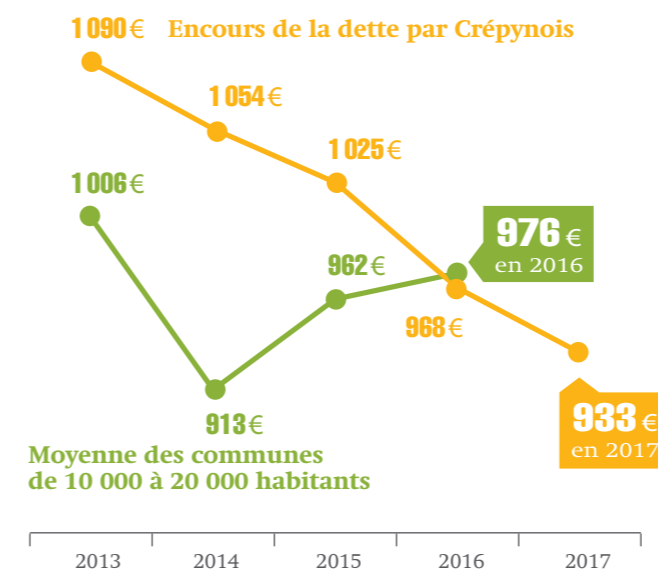
La légère hausse s'explique par une augmentation de la consommation de fioul dans un contexte hivernal assez rude associé à des tarifs de l'énergie à la hausse.

*** Dépenses de fonctionnement : charges à caractère général, masse salariale, subventions et participations versées, remboursement des intérêts de nos emprunts et charges exceptionnelles

ZOOM SUR... LE DÉSENDETTEMENT

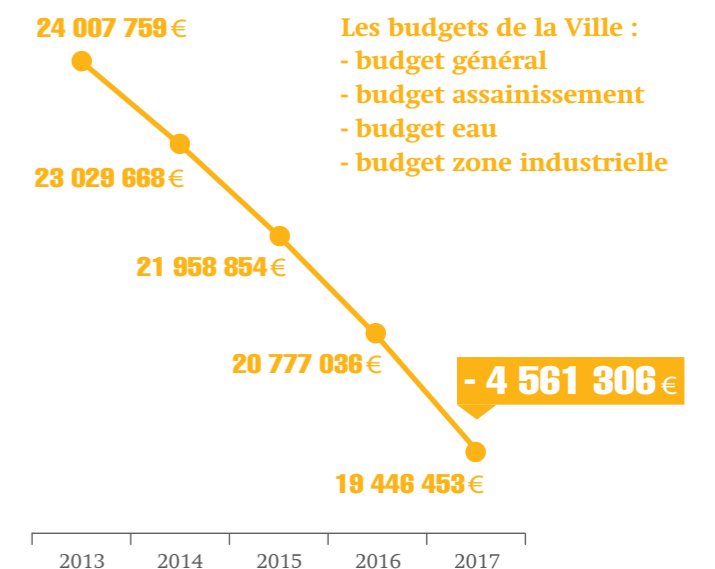
Le désendettement de la Ville se poursuit

Entre 2013 et 2017, le désendettement du budget général de la Ville s'élève à 1 463 946 €.



Le désendettement de l'ensemble des budgets de la Ville

Entre 2013 et 2017, la Ville se désendette de 4 561 306 € sur l'ensemble de ses budgets.



BUDGET 2018 : DÉSENDETTER LA VILLE POUR CONTINUER À INVESTIR !

C'est le mercredi 28 mars que s'est déroulé le Conseil municipal le plus important de l'année. Il concernait le vote du budget. L'occasion pour Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, de confirmer sa ligne de conduite : désendetter la Ville pour continuer à être en capacité d'investir. D'où vient l'argent ? Quels investissements pour 2018 ? Décryptage.

LE DÉSENDETTLEMENT : MAINTENIR LE CAP

La gestion budgétaire de la Ville en est la preuve ! Le travail de vos élus, leurs choix parfois difficiles, pour maîtriser les dépenses, paient puisque la dette ne cesse de diminuer. Un *leitmotiv** qui, depuis 2014, a permis de désendetter la Ville de 1 463 946 €.

En suivant sa devise « *Maîtrise des coûts pour poursuivre le désendettement* », la Municipalité est dans l'anticipation, car, ce n'est un secret pour personne, les baisses de dotations de l'État impactent les recettes de la Ville.

Une meilleure maîtrise des coûts, oui ! Mais, pourquoi désendetter coûte que coûte ?

Pour ne pas faire peser le poids de la dette sur les habitants

Les taux des impôts communaux, pour la cinquième fois consécutive, ne seront pas augmentés, a annoncé Bruno Fortier (les variations observées des montants des taxes d'habitation et/ou foncières ne sont en rien dues à la commune, mais aux autres strates des collectivités territoriales et à l'État).

Pour être en capacité d'investir

Une commune, comme un particulier, est tenue de ne pas dépasser son seuil d'endettement, sans quoi elle ne serait plus en mesure d'emprunter. Or, sans emprunt l'investissement n'est pas envisageable à l'échelle de la Ville. Mesuré et maîtrisé, l'emprunt est synonyme de bonne santé financière.

*Une idée régulièrement mise en avant

**DIMINUTION DE 1 463 946 €
DE LA DETTE EN 4 ANS**

LOI NOTRÉ : QUELS IMPACTS ?

Le vote du budget tient compte des transferts de compétences opérés vers la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRÉ, la gestion de la Zone Industrielle (ZI) est confiée à la CCPV. La Ville ne perçoit plus d'impôts sur les entreprises qui y sont implantées. Cependant, elle perçoit une attribution de compensation versée par la CCPV de près de 2 millions d'euros. À charge aujourd'hui à la CCPV d'entretenir la Zone Industrielle. Néanmoins, la Ville continue de percevoir la taxe foncière des locaux ainsi que la taxe d'aménagement lors de l'implantation de nouvelles entreprises.

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION : CE QUE ÇA CHANGE

La grande majorité des Crépynois seront, dès cette année, exonérés, en partie, de la taxe d'habitation. Une très bonne nouvelle pour le budget de chacun qui n'aura pas d'incidence sur celui de la Ville. L'État compensera, en effet, entièrement les dégrèvements accordés.

Pour savoir si vous êtes concerné par cette réforme, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12296>

UN PATRIMOINE À ENTREtenir

L'entretien du patrimoine est un prédictible qui ne peut échapper au budget de la Ville. Crépy-en-Valois a, à sa charge, pas moins de 65 000 m² de bâtiments et locaux qu'il faut maintenir en état et / ou moderniser parmi lesquels les écoles, les bâtiments administratifs, sportifs et culturels... En 2018, 1 165 266 € seront attribués aux dépenses liées aux fluides : éclairage public, chauffage, électricité, eau et carburant. Et toujours dans une logique de réduction des coûts, une partie de l'éclairage des rues et des bâtiments publics sera remplacée par des éclairages LED (60 000 €), et des travaux d'économie d'énergie seront réalisés dans les bâtiments communaux (72 000 €).

Entretenir mais aussi valoriser son patrimoine ! Cette année la restauration du Musée de l'archerie et du Valois se poursuit pour un montant de 50 000 €.

PROJET URBAIN

L'heure est venue cette année d'ouvrir une phase opérationnelle, en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Valois, et sous le mandat de la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) pour :

- Traiter prioritairement la question du stationnement, de part et d'autre de la gare.
- Faire émerger un nouveau quartier vitrine de Crépy-en-Valois accueillant logements, activités tertiaires et équipements publics.



LES INVESTISSEMENTS 2018

Ces investissements s'articuleront autour de 4 grandes priorités : l'accessibilité, le sport et la vie associative, la sûreté et la voirie. Leurs financements sont orchestrés entre autofinancement, subventions et emprunt.

Une Ville accessible à tous

L'agenda d'accessibilité mis en place par la Ville se poursuit. Cette année, l'accent est particulièrement mis sur l'installation d'ascenseurs, indispensables pour répondre aux critères de l'Ad'AP. Ils seront installés dans les écoles élémentaires Jean Cocteau, Jean Vassal et Gaston Ramon, ainsi qu'en Mairie.

Les travaux de mise en accessibilité des locaux s'élèveront à 454 000 € en 2018.

Un esprit sain dans un corps sain

La vie associative culturelle et sportive est très riche à Crépy-en-Valois. Elle favorise les échanges intergénérationnels et participe activement au dynamisme et au rayonnement de la Ville.

En 2018, le sport sera particulièrement mis à l'honneur. La Maison des arts martiaux et des sports de combat commencera sa sortie de terre avec des travaux qui débiteront au second semestre. Un investissement de 1 350 000 € pour cette année. Parallèlement, la restauration de la salle Bernard-Kindraich se poursuivra pour un montant de 60 000 €.

De plus, malgré un contexte budgétaire tendu, la Municipalité a décidé de maintenir les subventions aux associations au même niveau que l'année précédente. Un montant global de 953 805 € bénéficiera à plus de 80 associations. 11 660 € seront également versés en faveur du quartier Kennedy dans le cadre de la politique de la Ville.

Toujours plus de sûreté

Parce que la sécurité de tous est une priorité, la Municipalité a fait le choix de s'équiper d'un système de vidéoprotection dernière génération. Au total 42 caméras couvriront la Ville. Vision à 360°, résolution optimale, lecture infrarouge, les nouvelles caméras offriront un meilleur rendu avec des images en haute définition. Un projet de 600 000 € HT qui s'étale sur 3 ans. En 2018, 250 000 € y seront consacrés.

Des rues où il fait bon vivre

Le charme de la Ville passe par l'entretien de ses rues et de ses espaces verts. Et, au-delà de l'esthétique, entretenir sa voirie c'est aussi prévenir les accidents de la route. Plusieurs rues connaîtront des travaux de rénovation de trottoirs et de chaussées pour un montant total estimé à 1 048 500 € (hors travaux réseau), parmi elles, l'avenue Kennedy, la rue des Fossés ou encore la rue Saint-Germain. Le parking de l'avenue Levallois-Perret connaîtra également un coup de jeune. Enfin, les travaux d'harmonisation des sols du Vieux-Crépy continueront afin de redonner au quartier historique son charme d'antan. La rue Faidherbe, à l'image de la rue Jules Verne rénovée en 2017, sera, elle aussi, recouverte de pavés.

« Nous maintenons notre cap ! Avec des dépenses de fonctionnement maintenues et des recettes anticipées, la Ville arrive à dégager des marges de manœuvre qui lui permettent d'investir tout en réduisant sa dette, et cela sans augmentation des taux d'imposition communaux »,

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois

LE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Parce que le commerce est l'élément clé pour dynamiser le centre-ville, la Municipalité a décidé de reconduire cette année la mise en place du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Le FISAC a plusieurs objectifs : dynamiser et moderniser les commerces, renforcer la promotion des animations commerciales, fidéliser la clientèle et rechercher des activités complémentaires. Une initiative de l'État à laquelle la Ville s'est associée pour donner un coup de pouce financier à ses commerçants et artisans.

Nouveauté ! Pour 2018, les taux des subventions ont été revus à la hausse. Artisans, commerçants et prestataires de service, profitez-en pour faire subventionner une partie de vos projets ! La Ville vous accompagne à hauteur de :

40 % pour les travaux de rénovation et de modernisation ;

60 % pour les travaux de mise en accessibilité des locaux.

Pour constituer une demande de subvention, rendez-vous sur le site Internet de la Ville (www.crepyenvalois.fr), rubrique « vie économique / FISAC ». Pour toutes questions, Claudie Demont-Léger se tient à votre disposition par téléphone au 03 44 59 44 56.

PARLONS-EN ! RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 3 MAI

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous avez des questions ?

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et son équipe viennent à votre rencontre pour vous présenter le budget 2018 de la Ville et répondre à toutes vos questions.

Venez assister à la réunion publique « Parlons-en ! » le jeudi 3 mai à 20h30 à la salle des fêtes.



PARLONS-EN ! RÉUNION PUBLIQUE

**Budget 2018
Désendetter pour mieux investir !**

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et son équipe viennent à votre rencontre pour vous présenter le budget 2018.

JEUDI 3 MAI 2018 | 20H30

Salle des fêtes - 25, rue Nationale

+ D'INFOS : WWW.CREPYENVALOIS.FR

Créteil photo : Mairie de Crépy-en-Valois, Clari studio.
Conception et réalisation : Direction de la communication de la Ville de Crépy-en-Valois

CRÉPY-en-VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

USC MOTO

NOUVEAU PRÉSIDENT, NOUVEAUX PROJETS

Vous êtes un amateur de deux roues en quête de sensations fortes ? Pourquoi ne pas venir tester le terrain de cross de l'USC Moto ? Créé en 1975, le terrain de cross du club est bien connu des pilotes de la région. Pour en parler, nous avons rencontré Anthony Maillard, le nouveau président du club.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je m'appelle Anthony Maillard, j'ai 31 ans. Je fais du moto cross depuis mon plus jeune âge. Et depuis octobre 2017, je suis devenu président du club de l'USC Moto. Une sacrée aventure ! Avec 2 autres jeunes pilotes qui m'épaulent, nous tentons d'innover et insuffler une ère nouvelle.



POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ PRENDRE LA PRÉSIDENTIE ?

Je suis bénévole au sein de l'association depuis longtemps. Le week-end, j'aide, par exemple, à l'entretien du terrain.

Et c'est un peu une histoire de famille puisque une partie du terrain de cross, mis à disposition des membres du club, appartient à mes parents. En plus, mon père a été président pendant 2 ans. Alors, quand Richard Matusiak, qui a œuvré pour le club pendant près de 10 ans, a souhaité laisser sa place aux jeunes, c'était dit « normal » que j'endosse ce rôle. Je prends encore mes marques. Heureusement, Richard m'apporte toujours son aide.

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE DE L'USC MOTO ?

Tout le monde ! À partir du moment où l'on a un certificat médical, même ceux qui font de la moto de route sont les bienvenus. Il n'y a pas d'âge. Tant qu'on aime la moto ! Le plus jeune licencié est âgé de 5 ans.

La licence annuelle pour l'entraînement seul est au tarif de 140 €, et la licence compétition est à 240 €. Aujourd'hui le club compte 35 licenciés.

L'association dépend de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Ainsi tous nos pilotes peuvent concourir aux Championnats de France et/ou de Picardie. Le terrain du club est d'ailleurs homologué par la FFM pour accueillir les compétitions régionales. C'est pour pouvoir accueillir plus aisément le public que nous allons également réaménager l'espace dédié au parking et créer des sanitaires. D'ailleurs, je tiens à remercier M. Antoine qui depuis toutes ces années a la gentillesse de prêter à l'USC Moto plusieurs hectares de terrain qu'il laisse en jachère pour faire office de parking et de camping, ainsi que la famille Richbourg qui nous prête plusieurs engins pour entretenir le terrain.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Le principal objectif est de redonner au terrain ses lettres de noblesse pour revenir sur les chapeaux de roues en

2019 et accueillir, à nouveau, des courses du championnat de Picardie. Nous avons un beau terrain de jeu de 2000 m² assez technique composé de nombreuses bosses. Y a de quoi s'amuser et se faire plaisir (*Rires*). Tous les mois il est remis en état pour le confort des pilotes. Cependant, installés sur une parcelle de 16 000 m², le site et le parcours demandent un peu de travail. Les bénévoles sont d'ailleurs les bienvenus pour nous donner un coup de main pour l'entretien.

Cette année nous allons rénover entièrement le terrain et même revoir son tracé. Un gros chantier à venir. Nous souhaitons ainsi attirer de nouveaux membres. Et nouveauté ! Le terrain est maintenant en accès libre à tous nos licenciés tous les jours de 9h à 18h.

Vous souhaitez adhérer à l'association ? Contactez Anthony Maillard, par téléphone au 06 09 96 35 90 ou par mail 42anthony222@gmail.com



LES AMIS DU MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS

DES PASSIONNÉS AU SERVICE DE NOTRE PATRIMOINE

Le Musée de l'archerie et du Valois est le plus important musée consacré à l'archerie en Europe. C'est aussi un lieu emblématique de la vie culturelle crépinoise. Spectacles, animations pédagogiques pour le jeune public, conférences, sa riche programmation est définie par l'équipe du Musée de l'archerie et du Valois. Mais savez-vous que derrière tout cela se cache le soutien des Amis du Musée ?

Composée de passionnés d'art, d'histoire et d'archerie, l'association des Amis du Musée de l'archerie et du Valois, présidée par Patrick Carrel, travaille en synergie avec l'équipe du Musée de l'archerie. Son rôle ? Contribuer au rayonnement de ce lieu culturel. Pour y parvenir, l'association s'est fixée des objectifs ambitieux : l'enrichissement de l'offre événementielle et des collections, la diffusion des outils de communication et de promotion, l'accroissement de la fréquentation et la sauvegarde du patrimoine du Valois et des traditions du noble jeu de l'arc. Des challenges que l'association ne cesse de relever.

C'est non sans effort et beaucoup de travail que l'association apporte un soutien financier pour les expositions et les spectacles proposés par le Musée. C'est donc, en partie, grâce à l'association que les Crépinois ont eu la chance d'assister au spectacle de réouverture le mois dernier avec la pièce *Alice au pays des merveilles*. C'est aussi le soutien financier des Amis du Musée qui permettra d'applaudir la *Compagnie de La Fortune-Théâtre en soi* à l'occasion de la Nuit européenne des musées. Une aide financière qui permet aussi la réalisation de nombreux ateliers pédagogiques. L'an passé, pas moins de 1700 enfants ont eu la chance d'y participer gratuitement. L'action de l'association c'est aussi l'achat d'œuvres d'art pour étoffer les collections du Musée comme un saint Sébastien polychrome. En 2017, elle a notamment acquis un équipement de Kyudo de la marque Asahi Archery, des calligraphies et un très bel arc coréen

- fabriqué par le facteur d'arc, reconnu trésor national, M. Kim Sung-rak - dont l'association a fait ensuite don au Musée.

L'association est aussi très active sur l'événementiel. Chaque année, elle organise une manche du Championnat européen de tir aux armes pré-historiques. Une centaine de participants font le déplacement. De quoi faire rayonner le Musée à l'international. Les Amis du Musée se déplacent aussi lors du bouquet provincial et, comme il est de tradition, ils offrent un saint Sébastien, saint patron des archers, à la meilleure flèche à l'arc droit. Et l'association innove puisque cette année une bourse aux assiettes de bouquet provincial aura lieu le samedi 16 juin dans la cour du Château des Valois.

Les Amis du Musée ont aussi à cœur la promotion du Musée. Elle finance l'impression des 40 000 flyers pour la programmation de la saison et gère sa distribution dans les Hauts-de-France et en Île-de-France. Mais elle va encore plus loin, en éditant des publications destinées au grand public. C'est ainsi que sont nés 2 livres : « *Trésors du Valois* », un ouvrage qui présente les richesses du patrimoine de l'archerie et du Valois et invite à la promenade et à la découverte (disponible notamment à la boutique du Musée), et « *Saint Sébastien, le corps triomphant* », un livre de photographies.

Les Amis du Musée c'est donc avant tout la volonté de faire vivre le patrimoine de la Ville et de faire perdurer les traditions de l'archerie en soutenant les actions du Musée de l'archerie et du Valois.

EN CHIFFRES

132 adhérents
+ de 100 œuvres acquises
27 manches de tir aux armes pré-historiques

Pour toutes questions et renseignements, contactez Patrick Carrel au 06 17 64 07 81 ou patrick.carrel@free.fr

JUNIORS EN SCÈNE

DES SKETCHS EN PAGAILLE

La troupe *Juniors en Scène* revient pour un nouveau spectacle.

Les jeunes acteurs seront sur les planches de la salle des fêtes le samedi 26 mai à 20h, prêts à vous faire rire ! Réservation au 06 81 51 91 05. Tarifs : adulte 8 € / enfant 5 €.

ROCKABILLY AFTERNOON

DU VINTAGE QUI DÉCOIFFE

Addict du rock'n roll et du vintage se retrouveront le dimanche 3 juin au parc Sainte-Agathe pour la Rockabilly Afternoon. Rassemblement de motos et de voitures américaines et concerts de groupes rockabilly... rythmeront cette journée.

Entrée libre et gratuite. De 10h30 à 19h.



Vous êtes intéressé par ces ouvrages ? Rendez-vous à la boutique du Musée de l'archerie.

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE M. SPEMENT

Réponses aux déclarations de M. Foubert dans le Crépy Mag & Infos d'avril.

Le stationnement à Crépy-en-Valois est gratuit ! Oui, le tarif des PV est passé de 17 € à 35 €. Un changement qui résulte de la réforme nationale sur le stationnement entrée en vigueur dans les villes françaises le 1^{er} janvier 2018. Ce n'est pas la volonté de la Municipalité. C'est parce que le stationnement est gratuit dans notre Ville que cette loi s'applique. Sachez que pour être en droit de définir le montant des PV, la commune doit avoir fait le choix du stationnement payant : *article 16 du décret n°2015-808 du 02/07/2015, entrée en vigueur à la date prévue au V de l'article 63 de la loi N°2014-58 au 27/01/2014. Article 63, modifié par l'article 45 de la loi 2015 et l'article 77 de la loi N°2015-991 du 07/08/2015, entrées en vigueur au 01/01/2018.* Revenir au stationnement payant ? Cela serait préjudiciable pour les commerçants, que vous défendez tant ! Et, je vous laisse imaginer le coût lié à l'achat et à l'entretien des horodateurs qui impacterait les impôts.

Concernant le Cypré, une procédure de renouvellement du service est en cours. L'aide du SMTCO est maintenue à hauteur de 50 % et 2 nouveaux arrêts sont envisagés.

Non à la désinformation !

Les élus du groupe Bruno Fortier À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Un budget pour qui, pour quoi ?

Un budget arrête à l'équilibre les prévisions de dépenses et de recettes, et fixe le taux des impôts communaux pour l'année civile. A ce titre, la municipalité a rempli cet impératif administratif.

Nous estimons qu'un budget va bien au-delà. Un Budget est la promesse d'engagements faits auprès des habitants. Il incarne une volonté de rendre notre Ville meilleure et de préparer son Avenir.

L'examen attentif de ce budget adopté par l'actuelle majorité, nous a contraints à le refuser. Car il n'est ni conforme aux promesses faites, ni conforme aux attentes des habitants. Certaines dépenses nous y paraissent inutiles et auraient pu être évitées.

Hélas, la liste est trop longue pour pouvoir tenir dans cette tribune. Alors interrogez-vous, ce budget mérite-t-il le montant des impôts qui vous sont demandés ?



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

L'urgence appelle certainement à ne pas voir brader le patrimoine pour financer les dépenses courantes d'une équipe qui se délite au fil des mois.

D'autres choix sont possibles.

Vous êtes acteurs. La citoyenneté appelle à vous mobiliser, au-delà, d'un vote lors des élections.

Espérons que vos souhaits puissent être enfin entendus. La prochaine mandature ne pourra sauver ce qui aura été perdu.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Il n'est pas question pour nous que soit bradé le patrimoine communal. Nous nous opposons donc à la vente de la maison située au 6 de l'avenue du Général-Leclerc. Ce bâtiment, qui a longtemps abrité la trésorerie, Bruno Fortier, le maire de Crépy-en-Valois, a décidé de le vendre pour 560 000 € à un promoteur immobilier. Soit à un prix qui nous semble bien inférieur à sa valeur.

A l'automne, Bruno Fortier a subi un cinglant désaveu sur ce sujet, une majorité des conseillers municipaux votant – à bulletins secrets – contre cette vente.

Six mois après avoir été mis en minorité – un sacré camouflet – Bruno Fortier a de nouveau présenté ce dossier lors de la réunion du conseil municipal du mois de mars, quasiment aux mêmes conditions. Ce qui, à nos yeux, est totalement incompréhensible et, pour tout dire, quelque peu suspect. Mais devant le tollé général, le maire a accepté de retirer cette vente pour le moins controversée de l'ordre du jour.

Une commission spéciale, exclusivement dédiée à cette affaire, a été créée. Nous avons décidé d'en faire partie. Et nous veillerons à ce que ce bien soit vendu à son juste prix. Vous pouvez compter sur nous !

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JEAN-PAUL LETOURNEUR

Madame, Monsieur, Notre sécurité, 1^{ère} des libertés est actuellement remise en cause à tous les niveaux. Sachez que, le département de l'Oise détient actuellement la 1^{ère} place pour le vol des voitures. Pour les cambriolages, le classement n'est guère plus élogieux.

La proximité de la banlieue Nord de Paris, n'est pas sans relation à cette situation. L'Oise a malheureusement toujours été un département difficile en terme de sécurité.

Après la libération, en 1945, les repris de justice de la région parisienne étaient interdits de séjours. Ils étaient tenus de résider à plus de 50 km de leur forfait. Ces derniers, se retrouvaient nombreux dans l'Oise.

Actuellement, l'insécurité au quotidien est toujours une réalité inquiétante. Les derniers événements graves, au niveau national, en témoignent. La pose de caméras performantes est devenue une nécessité. Elles faciliteront les enquêtes de la gendarmerie et de la police. Le coût est élevé, mais la sécurité des personnes et des biens n'a pas de prix. Le département de l'Oise accordera une subvention de 40 % à notre ville. Qui a dit un jour « la sécurité est la 1^{ère} des libertés » au cours d'une allocution à l'hôtel de ville ? Monsieur le Préfet de l'Oise, au début des années 2000.

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise **FRONT NATIONAL**, **Conseiller municipal de Crépy-en-Valois**

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Encore une incertitude sur la vente de l'ancienne trésorerie et des anciens locaux de la Police Municipale, le Maire avait mis ce point à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 28 février, mais il l'a retiré la veille de cette réunion ? Que s'est-il passé ? A-t-il eu peur du vote à bulletin secret ? A-t-il subit des pressions de Sa propre Majorité ? Des questions qui restent sans réponse.

Toutes ses hésitations et ses mauvaises orientations budgétaires, qui ne correspondent pas du tout aux promesses de campagne faites aux Crépynois, font que sa Majorité se délite un peu plus chaque mois... La preuve en est, car c'est maintenant le tour de Tonia Vivien de donner sa démission de la liste Bruno Fortier et de rejoindre l'Opposition.

Nous sommes maintenant 13 opposants à sa politique, plus que 4 démissions et M. le Maire perdra la Majorité.

D'après nos récentes informations, un quatrième membre devrait encore, et très bientôt, quitter les rangs de la Majorité.

Sans faire de polémique, nous estimons qu'il est de notre devoir de prévenir les Crépynois de ces événements, car aucune communication n'est faite ni par le Maire ni par ses adjoints sur ces graves départs de leurs co-listiers.

Michel Houllier (groupe en avant pour Crépy-en-Valois).

SUIVEZ-NOUS :    

► RENDEZ-VOUS

12 MAI À 15H30
RESTAURANT COURTEPAILLE
Café-philos animé par Andréa Badéa et Anthony Kojalavicius sur le thème « Des CMI et CM2 nous animent ».

16 MAI DE 15H À 17H
RESTAURANT LE CENTURION
Café-mémoire® par France Alzheimer Oise. *Entrée libre et gratuite.*

18 MAI
MJC CENTRE SOCIAL
De 10h à 13h30 : atelier cuisine, avec l'épicerie solidaire Solepi. De 13h30 à 16h30 : atelier patchwork en Valois. *Renseignements au 03 44 87 13 13.*

26 MAI À PARTIR DE 13H30
MAIRIE
4^{ème} édition des *Bio-rendez* sur la thématique de la betterave *Entrée libre.*

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)

Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 94 50 17.
9, avenue des Érables.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60, bis rue de Soissons.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Wissam EL KHALFAOUI
Charlise HERVET
Louane HUBERT
Ziyad EL MALEH
Eban LEBON POHYER
Eléna OLEJNIK
Chloé RICHARD
Tyron HIRA LARCHE

31 MAI À 20H
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS
Les Jéudis du Musée, conférence « L'échelle de Jacob » par Mathieu Devred. *Entrée libre et gratuite.*

► ÉVÉNEMENTS

3 MAI À 20H30
SALLE DES FÊTES
Réunion Publique « Parlons-en ! » sur le thème du budget 2018. *Entrée libre.*

5 ET 6 MAI
PARC DE GÉRESME
Championnat européen de tir aux armes préhistoriques. Le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 10h à 12h.

8 MAI
PLACE SAINT-THOMAS
11h30 - Cérémonie au Monument aux Morts.
12h - Réception à l'Hôtel de Ville.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

12 MAI À 20H30
CENTRE CULTUREL MJC
Pièce chorégraphique contemporaine *Écorce vive*. *Réservation au 03 44 39 63 18. Tarif : 10 €*

19 ET 20 MAI
DERRIÈRE LA SALLE BERNARD KINDRAICH
10^e édition des Florals du Valois. *Entrée libre et gratuite.*

1^{ER} JUIN À 20H
OFFICE DE TOURISME
Barbec'Contes
Réservation au 03 44 59 03 97.

2 ET 3 JUIN
SALLE BERNARD KINDRAICH
Salon de l'habitat et de l'automobile.

INFIRMIERS

Danièle Bernard, Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale. Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin. - 53, rue Saint-Lazare. Tél. : 03 44 87 06 49.

Patricia Cloux, Ophélie Mahé, Matthieu Merlin et Florine Vasseur - 8, rue des Fossés. Mobile 06 10 12 65 38. Tél. : 03 44 94 07 36.

Sophie Jeanne - 4, rue Jules Massenet. Tél. : 03 44 87 07 31. Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert - 4, rue Jules Massenet. Mobile : 06 31 85 49 76. Tél. : 03 44 87 07 31.

M. Claude COMMÈRE
M. Bernard BENOIT
Mme Andrée CIESLA épouse CAILLEUX
Mme Jeannine DELIGNY
Mme Jeanne LARUELLE veuve LECOULTRE
Mme Marcelle DEVAUX veuve DEMOUY
M. Jean-Paul CUISANCE

Emna PESTEL
Clem CORNET LECESNE

DÉCÈS

M. Robert LAPLACE
Mme Claudine DELVINCOURT
M. Gérard BAUDOIN
Mme Hélène KULIK veuve RAMIZ
Mme Mauricette LIESNARD épouse PASQUIER

10^e édition

Les

Floralys
du
Valois

19 & 20 mai 2018

Expo-vente autour du jardin et de l'artisanat
Entrée gratuite - Derrière la salle Bernard Kindraich
Samedi : 10h à 19h - Dimanche : 10h à 18h

Inauguration Samedi 19 mai à 11h

 **CRÉPY**
en
VALOIS
MODERNITÉ
& TRADITION